Lavau sur loire

Le conseil municipal

Le **conseil municipal** est composé du maire, des quatre adjoints et des conseillers municipaux.

Les séances du conseil municipal sont ouvertes à toutes et tous. Elles ont lieu une fois par mois, un lundi à 20h00

- En 2025, les lundis 20 janvier, 24 février, 17 et 31 mars, 28 avril, 26 mai, 16 juin, 7 juillet
- Les compte-rendus sont consultables ici ou directement en mairie